



HAL
open science

Interaction entre l'article et l'adjectif dans le marquage de la focalisation au sein des propositions attributives

Lidia Lebas-Fraczak

► **To cite this version:**

Lidia Lebas-Fraczak. Interaction entre l'article et l'adjectif dans le marquage de la focalisation au sein des propositions attributives. Merete Birkelund. Points de vue: Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de sa retraite, IKK, Aarhus Universitet, pp.75-89, 2017. hal-01651951

HAL Id: hal-01651951

<https://hal.science/hal-01651951>

Submitted on 29 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LIDIA LEBAS-FRACZAK

Université Clermont Auvergne, Laboratoire de Recherche sur le Langage, France
lidia.fraczak@uca.fr

Interaction entre l'article et l'adjectif dans le marquage de la focalisation au sein des propositions attributives

RESUME

Cet article aborde les syntagmes nominaux en s'intéressant à la distribution de la focalisation entre le nom et l'adjectif au sein du SN ainsi qu'au statut communicatif, plus au moins focalisé, du SN au sein de l'énoncé. L'analyse d'une sélection d'exemples avec une structure attributive, attentive à différents indicateurs permettant de saisir le but communicatif de l'énoncé, montre qu'il existe une interaction entre la qualification et la détermination dans le marquage du statut communicatif du SN attribut.

MOTS CLES : syntagme nominal, attribut, articles, absence d'article, place de l'adjectif, focalisation

ABSTRACT

This paper deals with noun phrases in French by addressing the distribution of the focalization between the noun and the adjective within the NP as well as the communicative status, more or less focalized, of the NP within the utterance. The analysis of a set of examples with attributive structure, taking into account different kinds of indicators allowing to grasp the communicative goal of the utterance, shows that an interaction exists between qualification and determination in marking the communicative status of the attributive noun phrase.

KEY WORDS: noun phrase, attribute, articles, absence of article, position of the adjective, focalization

Introduction

Dans cette contribution, nous abordons les syntagmes nominaux avec adjectif en nous intéressant à la distribution de la focalisation au sein de ces syntagmes et à leurs statuts communicatifs les rendant plus ou moins focalisés au sein des énoncés, en lien, d'une part, avec la position de l'adjectif et, d'autre part, avec l'emploi ou non d'un article. Nous montrons qu'aussi bien l'adjectif que le déterminant contribuent au marquage de la focalisation au niveau du SN, en fonction de l'importance ou pertinence que possède ce SN, ainsi que chacun de ces éléments lexicaux, vis-à-vis du but communicatif de l'énoncé.

L'analyse présentée ici articule deux théories : celle proposée par Henning Nølke expliquant la fonction de la position de l'adjectif (A+N / N+A) en termes de portée de la focalisation (1996, 2001) et notre théorie du rôle des articles et de l'absence d'article dans la (dé)focalisation du nom (Lebas-Fraczak, 2009, 2011, 2012, 2017). Cette articulation permet, entre autres, d'expliquer la difficulté voire l'impossibilité des formes attributives combinant l'absence d'article et la postposition de l'adjectif, telles que : ?? *X est professeur excellent*, alors qu'il est possible d'omettre l'article en cas d'antéposition : *X est excellent professeur*.

1. Approche interlocutive fondée sur les critères de présupposition et de focalisation

Nos analyses des morphèmes grammaticaux, y compris des déterminants, ont été menées dans le cadre d'une approche pouvant être qualifiée d'interlocutive car fondée sur un modèle de la relation interlocutive (unissant le locuteur et l'interlocuteur). Cette approche a été influencée par les apports du linguiste anglais, Alan Gardiner, présenté par sa traductrice, Catherine Douay, comme le pionnier de la pragmatique (Gardiner, 1932/1989 ; Douay, 2000). À la différence des autres précurseurs de la pragmatique, Alan Gardiner reconnaissait à sa juste mesure l'importance de l'interlocuteur dans l'acte de parole, en postulant que « tandis qu'il élabore une phrase, le locuteur ne se départit pas complètement de l'attitude d'auditeur réceptif » (1989 : 282), puisqu'« il faut que le locuteur se préoccupe de la manière dont son partenaire pensera le référent pour que la pensée puisse être communiquée » (*ibid.* : 230). Il en découle le constat suivant, introduisant l'idée de « mise en relief » (ou de focalisation) des éléments de l'énoncé, en fonction du but communicatif :

Dans une phrase, certains mots sont donc plus importants que d'autres. [...] Il [le locuteur] sait quelles choses il désire mettre en relief et quelles choses ne font que contribuer à son but et, pour marquer ces différences, il utilise les ressources offertes par l'ordre des mots, les modulations de la voix, la vitesse d'élocution, etc. (ibid. : 76)

Comme l'a postulé Francis Jacques, la relation interlocutive « agit sur la structure syntaxico-sémantique de chaque énoncé » (1989 : 217). Selon notre modélisation, la relation interlocutive consiste, d'une part, dans l'influence de l'interlocuteur sur le locuteur via ses différentes caractéristiques, que le locuteur constate ou suppose et qu'il prend en compte lors de l'acte de communication, notamment celles liées à ce que l'interlocuteur sait ou croit, ce qui donne lieu à la *présupposition* dans le discours ; d'autre part, le locuteur exerce une influence sur l'interlocuteur en orientant son attention, et par là même son interprétation, ce qui donne lieu à la *focalisation*. Nous considérons que les phénomènes interlocutifs et discursifs que sont la présupposition et la focalisation (le premier étant un facteur qui détermine le second) interviennent dans le choix des formes linguistiques au sein des énoncés, et sont donc aptes à servir de critères pour l'analyse des formes « concurrentes » à tous les niveaux de la langue.

Selon Henning Nølke, grâce à la notion de focalisation, « de nombreux aspects grammaticaux trouvent une description qui est à la fois plus simple et plus précise que celles offertes par les méthodes traditionnelles » (2006 : 60). L'auteur considère que, en français, les « focalisateurs », c'est-à-dire « les éléments linguistiques (non prosodiques) susceptibles de marquer la focalisation », sont de nature lexicale et syntaxique (2006 : 71-72). Selon l'hypothèse que nous défendons, les caractéristiques morphosyntaxiques contribuent elles aussi à marquer le statut attentionnel des éléments signifiants dans les énoncés, et se laissent donc aborder en termes de (dé)focalisation.

Nous avons distingué, entre autres, le moyen lié à la « quantité d'expressions » (Lebas-Fraczak, 2015), en lien avec le principe d'iconicité défini par la linguistique cognitive, stipulant qu'une expression quantitativement importante « peut indiquer la grande importance attachée à un événement ou à un thème particulier » (Delbecque, 2006 : 31). Il est, en effet, plutôt évident que plus on décrit un élément plus on souhaite attirer sur lui l'attention de l'interlocuteur. Ainsi, au niveau du SN, l'emploi d'un qualificatif s'inscrit naturellement dans l'opération de focalisation, outre les caractéristiques sémantiques particulières des lexèmes. Nous verrons que c'est également le cas pour l'emploi d'un déterminant.

2. Déterminants et focalisation

Concernant le domaine de la détermination, nous avons postulé, premièrement, qu'un article (ou un autre déterminant) est un focalisateur du nom, tandis que l'absence d'article indique le statut défocalisé (ou non focalisé) du nom afin de signaler que ce n'est pas cet élément qui doit focaliser l'attention de l'interlocuteur en particulier. En outre, nous avons postulé que toute défocalisation d'un nom, marquée par l'absence d'article, sert à renforcer la focalisation d'autre chose au sein de l'énoncé ; plus précisément, d'une unité plus globale dont le nom fait partie, en participant ainsi à la construction d'un sens différent de celui construit avec un nom accompagné d'un article. Nous l'avons montré dans les différents contextes d'absence d'article : attribution, complémentation, coordination, négation et emploi « en mention » (Lebas-Fraczak, 2009, 2011, 2012, 2017). C'est le contexte d'attribution qui nous intéressera ici en particulier.

Par ailleurs, l'analyse de l'emploi des différents articles nous a menée à postuler qu'ils n'ont pas la même « force focalisatrice ». En effet, l'emploi de l'article défini se base sur la présupposition d'une connaissance chez l'interlocuteur relativement à la « chose signifiée »¹ correspondante au SN, alors que les articles indéfini et partitif marquent son statut non présupposé, nécessitant de mobiliser plus fortement l'attention de l'interlocuteur. L'article indéfini, « non présupposant », permet, en outre, de marquer la « particularisation », en dotant le SN d'un plus grand degré de focalisation que ne le ferait l'article partitif avec un même substantif (ex. *J'ai reçu une visite / J'ai reçu de la visite ; avec un riz de la veille / avec du riz de la veille*²). Si l'on accepte l'idée que l'adjectif (comme toute autre expression qualificative) contribue à la focalisation du SN (cf. la remarque plus haut sur le moyen « quantité d'expressions »), l'hypothèse selon laquelle l'article indéfini focalise le nom davantage que les autres articles se trouve confortée par des observations indiquant l'affinité marquée de l'article indéfini avec les adjectifs, et notamment avec des adjectifs « particularisants ». Ainsi, une étude statistique, effectuée par Aline Auriel (2011), portant sur l'emploi des différents articles et du déterminant démonstratif dans des SN avec un adjectif dans un corpus littéraire (issu de la base de données Frantex) et journalistique (issu de *l'Est Républicain*), a permis de constater que l'adjectif se rencontre plus souvent avec l'article indéfini³. Une autre observation pertinente est celle selon laquelle certains noms ont besoin d'être qualifiés pour pouvoir être employés avec l'article indéfini (ex. *Il a un courage exceptionnel / * Il a un courage*)⁴. Concernant cette dernière observation, nous l'avons complétée en remarquant la difficulté d'employer l'article partitif avec les adjectifs au sémantisme « fort », « intense », ou « particularisant » (qu'il est judicieux de considérer comme « particulièrement » focalisants)⁵, à la différence de l'article indéfini, par exemple : *Il gagne un fric fou / * du fric fou ; C'est un grand vin / du grand vin / ? du vin exceptionnel*. Inversement, un adjectif (ou une expression

¹ Nous empruntons ce terme à Alan Gardiner (1989).

² On peut comparer les deux exemples suivants, où le contexte confirme l'insistance plus grande sur le *riz de la veille* en (a), avec l'article indéfini, qu'en (b), avec l'article partitif :

(a) *En ce qui concerne le riz, essaie avec un riz de la veille (c'est l'usage pour le riz frit), c'est encore plus goûteux !* (<http://www.lacuisinedebarnard.com/2011/07/1e-riz-cantonnais.html>) ;

(b) *Ce plat est bien meilleur avec du riz de la veille mais vous pouvez bien sûr le préparer juste avant de le faire sauter* (<http://atableavecjulie.com/2013/01/14/riz-frit-au-poulet-chicken-fried-rice/>).

³ Par exemple, dans le sous-corpus « Essai » analysé dans cette étude, 50% des syntagmes avec l'article indéfini contiennent un adjectif, alors que c'est le cas de seulement de 17% des syntagmes avec l'article défini.

⁴ Cf. (Kupferman, 2000) et (Kleiber, 2003).

⁵ Il est pertinent de citer la définition du terme « intensité » fournie par Clara Romero, qui lie cette notion à celles de contraste et de focalisation (ou mise en relief, accentuation ou emphase) : « l'intensité d'un phénomène X résulte de l'appréhension de l'écart (ou de la différence) entre deux états x1 et x2 relatifs à ce phénomène » (2007 : 3).

adjectivale) se situant sémantiquement à l'opposé de la « particularisation », apparaîtra plus facilement avec l'article partitif plutôt qu'avec l'article indéfini, par exemple : *C'est de la torture pure et simple* [une manifestation type de la torture] / ? *C'est une torture pure et simple* ; *Je ne bois que de l'eau plate* [type « banal » d'eau] / ? *Je ne bois qu'une eau plate* [à moins de vouloir dire « un type particulier d'eau plate »] (Lebas-Fraczak, 2009).

Nous ne nous intéresserons pas davantage ici aux différences communicatives entre les articles ; nous nous concentrons sur l'opposition entre l'article (indéfini) et l'absence d'article, dans des emplois attributifs.

Dans (Lebas-Fraczak, 2015, 2017), nous avons montré que les caractéristiques sémantiques de l'attribut influent sur le statut communicatif-attentionnel de cet élément (comme c'est le cas pour toute expression lexicale en général). En effet, il s'avère que la nature sémantiquement « spéciale » d'un nom-attribut, comme, par exemple, pour *plaisantin*, *escroc* ou *héros*, constitue un facteur qui contraint à l'emploi de l'article (ex. *Ce ministre est un plaisantin* / * *Ce ministre est plaisantin* ; *Son père est un héros* / * *Son père est héros*).

La présence d'un adjectif ou d'une autre expression qualifiante contribue à la qualité « spéciale » d'un attribut, ce qui explique qu'un tel attribut sera plus facilement employé avec un article, comme dans les exemples ci-dessous.

- (1) Le Dr Schinazi est un excellent médecin. Très à l'écoute de ses patient(e)s, il prend beaucoup de temps lors du premier rendez-vous qui est gratuit (fait rare à Paris, ce qui démontre une éthique et un professionnalisme remarquables) afin d'étudier votre demande et répondre à toutes vos questions de manière détaillée.⁶
- (2) Le Dr Lancret est un excellent médecin qui a des années et des années d'expérience, il écoute, prend le temps de discuter, et ses conclusions se sont toujours révélées efficaces.⁷

Cependant, un attribut sémantiquement « non spécial », comme *médecin* « tout court », peut devenir spécial du point de vue communicatif, et donc bénéficier d'une focalisation, ce qui entraînera l'emploi de l'article, comme dans l'exemple (3) ci-dessous, pour lequel on peut remarquer que l'absence d'article serait beaucoup moins adaptée.

- (3) Des vérifications s'imposent, tant l'idée d'un médecin retors à l'origine des meurtres semble osée. Après tout, n'a-t-on pas affirmé que Jack l'Éventreur était un médecin ?⁸

En effet, on s'aperçoit que, en association avec un sujet désignant un tueur en série, l'attribut *médecin* n'est plus une qualification « banale » mais, au contraire, plutôt « spéciale » et, par là même, digne d'une attention « particulière ».

Inversement, un attribut paraissant *a priori* « spécial » (par exemple, *excellent médecin*) peut ne pas avoir de statut spécial par rapport au but communicatif, et donc ne pas être focalisé, ce qui entraînera l'absence d'article, comme dans l'exemple (4) ci-dessous.

- (4) Eir est une déesse de la mythologie nordique, servante de Freya. Elle est excellent médecin. Son prénom signifie "bienveillance" ou encore "douceur".⁹

Il est aisé de constater que l'attribut *excellent médecin* n'a pas dans cette énonciation un statut communicatif « spécial » ; le locuteur ne le focalise pas car cet élément n'est pas directement lié à son but communicatif ; il « ne fait que contribuer à son but » (cf. la citation de Gardiner

⁶ <http://www.docteur-schinazi.com/livre-dor/>

⁷ <https://www.yelp.fr/biz/jacques-lancret-paris>

⁸ <http://choixdevie.over-blog.com/article-un-medecin-qui-pete-les-plombs-se-retrouve-soupconne-d-etre-le-boucher-le-depeceur-de-mons-44652660.html>

⁹ <http://fr.valkyrieprofilefr.wikia.com/wiki/Eir>

plus haut), ce but étant de présenter un personnage mythique. Cela se vérifie, entre autres, par le fait que la suppression de l'attribut *excellent médecin* (avec la proposition qui le contient) ne nuirait pas au propos, ou à la réalisation du but communicatif de l'énonciation, au même degré que dans le cas des exemples (1) et (2), dans lesquels l'attribut *excellent médecin* constitue l'élément central de la description du sujet.

Nous reviendrons sur les exemples de ce type, en intégrant le rôle de la position de l'adjectif, après un rappel de la théorie de Henning Nølke relative à cette problématique.

3. La focalisation dans les syntagmes A+N et N+A

Il existe de nombreux travaux portant sur les valeurs des deux positions de l'adjectif épithète en français, parmi lesquels l'analyse de Henning Nølke (1996, 2001) appliquant la notion de focalisation. L'atout de cette dernière, que l'on peut qualifier de pragmatique, consiste dans la possibilité qu'elle offre d'intégrer les facteurs de nature morphologique ou sémantique relevés par d'autres analystes, ou de s'articuler avec eux.

Selon la règle formulée par l'auteur, qu'il est possible de relier au principe syntaxique plus général selon lequel l'ordre des mots dans la phrase joue sur la focalisation : (1) un adjectif **antéposé** ou bien « est focalisé avec son substantif, ou bien il se trouve en dehors du foyer » ; (2) un adjectif **postposé** « est toujours focalisé : ou bien il est focalisé avec son substantif, ou bien il est seul à être focalisé » (2001 : 180). Les deux exemples ci-dessous¹⁰ permettent d'illustrer les différences de focalisation selon la place de l'adjectif.

(5) Nous vous souhaitons un agréable voyage.

(6) Nous espérons que vous avez passé un voyage agréable.

Avant de les analyser, il est pertinent de rappeler que, parmi les propriétés générales constitutives du focus (qui est conçu comme résultat de l'acte de focalisation) formulées par Henning Nølke, figure la « propriété intentionnelle » qui consiste dans le fait que « le choix paradigmatique [ici, celui entre l'antéposition et la postposition de l'adjectif] a été effectué dans un certain but : la *visée de la focalisation* » que « l'interprète doit comprendre » (2001 : 92). Quelle est donc la « visée de la focalisation » pouvant être détectée derrière le choix de l'antéposition en (5) et de la postposition en (6) ? Il semble fondé de proposer la réponse suivante : en (5) ce qui est « visé », relativement au SN, c'est d'indiquer ce que les agents à bord du train souhaitent aux passagers, en l'occurrence : un « agréable voyage ». Ce cas semble donc correspondre au cas de l'antéposition où l'adjectif est « focalisé avec son substantif » et où, pourrait-on ajouter, le nom et l'adjectif forment de ce fait une sorte de bloc signifiant. Selon la règle formulée par Henning Nølke, la configuration N+A, telle que présente dans l'exemple (6), peut correspondre également à une focalisation du nom et de l'adjectif *ensemble*, mais elle peut aussi correspondre à la focalisation de l'adjectif *seul*. Il semble que l'exemple (6) illustre ce deuxième cas de figure, dans la mesure où ce qui est « visé » est la qualité du voyage effectué par les passagers. On pourrait avoir dans un tel énoncé l'ordre A+N (*Nous espérons que vous avez passé un agréable voyage*) mais on n'y ressentirait pas la même insistance sur l'adjectif *agréable* ; le message traduirait ainsi une attitude moins « impliquée » du locuteur vis-à-vis de ses interlocuteurs et, plus précisément, de leur ressenti par rapport à la qualité du voyage.

¹⁰ Il s'agit d'énoncés authentiques notés lors de déplacements en train.

- (7) Depuis quelques jours j'ai un problème d'accès internet avec un PC fixe chez moi, c'est un problème nouveau puisque pendant un an j'ai eu un fonctionnement normal.¹¹

Dans cet exemple, la focalisation de l'adjectif postposé peut être démontrée par le fait que la suite de la phrase fournit un argument à l'appui de la « nouveauté » du problème, cette caractéristique étant contrastée avec la situation « ancienne » qui a perduré *pendant un an*. Le nom *problème*, quant à lui, ayant été mentionné dans la proposition précédente, on pourrait parler de présupposition ; cependant, la « chose signifiée » correspondante au SN *problème nouveau*, elle, n'est pas présupposée, d'où l'emploi de l'article indéfini. Le fait que l'adjectif se trouve au cœur du propos dans cette partie de la phrase peut en outre être démontré par la possibilité de paraphraser la proposition où il apparaît en omettant le nom et en obtenant une version communicativement proche : *c'est nouveau puisque...* Cependant, cette version n'est pas communicativement identique ; en effet, le choix de répéter le nom *problème* confère à ce nom un certain degré de focalisation, ce qui d'ailleurs se confirme dans l'opposition qui apparaît, au sein de cette partie de la phrase (deuxième et troisième propositions), entre *problème* et *fonctionnement normal*.

L'exemple ci-dessous contient une proposition attributive semblable, qui ne diffère que par la position de l'adjectif, et qui est suivie, comme dans l'exemple précédent, d'une proposition circonstancielle « explicative » (ou « justificative »).

- (8) Un voyage en pays Celte, l'Irlande et l'Irlande du nord
[...]
ATTENTION "JE ROULE A GAUCHE... JE ROULE A GAUCHE... JE ROULE A GAUCHE"... le premier rond-point surprend un peu, mais avec concentration cela devrait aller.
Mercredi, JE ROULE A GAUCHE et de plus aujourd'hui nous faisons une courte incursion en IRLANDE du NORD, histoire de se faire une idée de la livre sterling. C'est un nouveau problème car primo nous devons faire du change et secundo nous y retrouver dans les conversions.¹²

Le nom *problème* est nettement plus focalisé ici que dans l'exemple (7), ce dont témoigne d'abord l'impossibilité de l'omettre (en reformulant par *c'est nouveau*) ; ensuite, on s'aperçoit que l'explication (ou justification) fournie par la proposition suivante porte clairement sur le *problème* et non pas sur son caractère *nouveau*, à la différence de ce qu'on peut observer en (7).

4. Attributs du type *excellent médecin / médecin excellent* : interaction entre l'adjectif, sa position et l'emploi de l'article dans le marquage de la focalisation

Bien que l'adjectif *excellent* se trouve plus fréquemment en antéposition, ce que permet de confirmer une rapide recherche sur Internet (comparant le nombre de résultats pour des expressions comme *excellent médecin / médecin excellent* ou *excellent travail / travail excellent*), là où le locuteur opte pour la postposition, c'est la qualité exprimée par cet adjectif qui est clairement focalisée, comme dans les deux exemples ci-dessous.

- (9) Un paysan bat sa femme tous les matins, tant et si bien qu'à la fin celle-ci décide de se venger. Justement deux messagers du roi viennent à passer, ils cherchent un bon médecin.

¹¹ <http://www.commentcamarche.net/forum/affich-26292642-probleme-acces-internet>

¹² http://www.oceancampingcarclub.fr/crbst_28.html

La femme prétend alors que son mari est un médecin excellent, malheureusement « Il est si fainéant qu'il faut le battre beaucoup avec un gros bâton jusqu'à ce qu'il l'avoue » ... Le pauvre paysan se retrouve dans une situation difficile, qu'il maîtrise en faisant preuve de ruse et de finesse psychologique.¹³

Le contexte permet de constater que, pour donner toutes les chances à son stratagème, l'héroïne de ce récit a intérêt à faire une bonne publicité de son mari auprès de ses interlocuteurs, en leur faisant comprendre que celui-ci n'est pas seulement « bon » en tant que médecin mais qu'il est « excellent ». La postposition de l'adjectif, assurant sa focalisation, contribue à réaliser ce but communicatif.

- (10) Un médecin qui induit un bon effet placebo est un médecin excellent. L'effet placebo est la marque de la bonne médecine, la preuve que la relation entre le médecin et le patient est bonne, qu'il y a une confiance réciproque et une conviction partagée.¹⁴

Dans cet exemple, on observe que la qualité *médecin* a déjà été exprimée dans la phrase en tant que sujet, ce qui est une première raison pour ne pas le focaliser en le plaçant en position finale au sein du SN attribut. En outre, la phrase suivante fournit des arguments à l'appui de la qualification *excellent*, ce qui confirme que celle-ci se trouve au centre du propos.

Comme nous l'avons signalé dans la section 2, un adjectif « spécial » (ou « intense » ou « particularisant »), comme *excellent*, est naturellement compatible avec la focalisation (du SN dans lequel il apparaît, où il peut être lui-même focalisé grâce à la postposition). Cependant, comme nous l'avons également fait remarquer, un attribut *a priori* « spécial », comportant, par exemple, l'adjectif *excellent* (ex. *excellent médecin*), peut ne pas avoir un statut spécial vis-à-vis du but communicatif, et peut donc ne pas être focalisé, ce qui entraîne l'absence d'article, comme dans l'exemple (4) que nous avons commenté plus haut ou comme dans l'exemple (11) ci-dessous.

- (11) Au début de 1922, il s'installe dans son pays natal, à Villeneuve-sur-Yonne, un bourg de 4200 habitants. Rapidement, il conquiert une nombreuse clientèle aux dépens de ses confrères. C'est sans doute parce qu'il est excellent médecin, mais aussi à cause de sa personnalité elle-même. Il y a quelque chose en lui qui subjugué, qui force à le croire quand il vous dit qu'il va vous guérir.¹⁵

Le statut non central de l'attribut vis-à-vis du but communicatif est indiqué, outre l'absence d'article, par la locution adverbiale *sans doute*, « complétée » par l'adverbe-conjonction *mais*, qui valorise communicativement et argumentativement le segment qu'il introduit au détriment de celui qui le précède¹⁶. Le reste du contexte permet de confirmer la supériorité communicative de l'argument lié à *sa personnalité* par rapport à celui lié à la qualité d'*excellent médecin* : le fait que le premier SN soit renforcé par le pronom *elle-même*, ainsi que le contenu de la phrase suivante qui est relatif au rôle de *sa personnalité*.

L'extrait ci-dessous, issu d'une discussion sur un site Internet entre un animateur du site (locuteur A) et un utilisateur (locuteur B) permet de comparer deux emplois d'un attribut semblable, le premier apparaissant avec un article, le deuxième sans article.

¹³ <http://www.foret-village.de/paysan.html>

¹⁴ <https://www.babelio.com/auteur/Patrick-Lemoine/32415>

¹⁵ https://booknode.com/victoriablz_21682463/biblio/liste-10-ma-pile-a-lire

¹⁶ Selon les analyses d'Oswald Ducrot et de Jean-Claude Ancombre (Ducrot, 1972, 1995 ; Ancombre & Ducrot, 1977), *mais* traduit la préférence du locuteur pour le potentiel argumentatif du segment qui le suit par rapport à celui qui le précède.

- (12) **Locuteur A :** [...] J'aimerais juste vous rappeler qu'il est un excellent pianiste et professeur, que ces cours n'ont pas été fait au hasard sur un coup de tête, et que tout ce à quoi vous pouvez penser, ne vous inquiétez pas, lui et le staff y ont déjà pensé avant vous. C'est tout. [...]
- Locuteur B :** [...] Par contre j'ai une question, simple curiosité, vos cours se déroulent par vidéo si j'ai bien compris, mais est-ce que l'élève vous donne un retour de vidéo ou est-ce que c'est simplement des questions écrites ?
- Et justement s'il est excellent professeur il doit savoir ce genre de choses et bien d'autres bien mieux quoi moi donc il sait de lui-même que c'est une mauvaise solution.
- Bon je vous souhaite quand même de réussir dans ce que vous entreprenez parce que comme vous l'avez dit le site n'a ouvert que le 3.¹⁷

En lisant attentivement cet échange, on se rend compte que, tandis que le locuteur A focalise l'attribut *excellent pianiste et professeur*, ce à quoi contribue l'emploi de l'article, cet attribut se trouvant au centre de son propos, cela n'est pas le cas dans l'énoncé du locuteur B. En effet, dans ce dernier, l'attribut se trouve au sein d'une proposition « hypothétique » introduite par *si*, et la suite de la phrase indique une remise en question de la qualité *excellent professeur*, ce qui explique la défocalisation de cet attribut via l'absence d'article.

L'exemple suivant nous permettra d'affiner quelque peu notre analyse, dans la mesure où l'attribut *excellent professeur*, bien que dépourvu d'article, semble être l'élément focalisé de la phrase dans laquelle il se trouve.

- (13) On est arrivé là dans l'idée d'apprendre à surfer... Et au final, ce fut bien plus qu'un surf camp que l'on a trouvé à Guanico... Un accueil incroyable, un paysage luxuriant, le Rancho et puis une leçon de vie de la part des habitants de Guanico !
- Question surf, en tant qu'animateur, je peux dire que Laurent est excellent professeur !
- Ces 5-6 jours au Ranchito fut le moment phare de notre périple au Panama ! Encore merci à toi Laurent !¹⁸

En postulant que l'absence d'article défocalise le nom, ou le SN, nous avons en même temps postulé que cette défocalisation se fait forcément au profit d'autre chose, typiquement de l'expression « plus globale » qui contient ce nom ou SN. C'est, selon nous, le cas dans l'exemple (13), lequel reprend en entier une énonciation dont le but communicatif est de faire l'éloge d'un lieu de séjour, dans ses différents aspects. Le fait exprimé par la proposition *Laurent est excellent professeur* constitue l'un de ces aspects ou l'une des qualités du lieu ; ce n'est donc pas l'attribut mais, l'attribution, ou la proposition attributive, qui est ici focalisée¹⁹. Cette focalisation est indiquée (à part l'absence d'article), premièrement, par deux moyens typographiques : le retour à la ligne avant et après la phrase dont la proposition en question, bien que formellement subordonnée, constitue la partie centrale, et le point d'exclamation ; deuxièmement, par « l'introduction » opérée au moyen de la proposition *je peux dire* (syntaxiquement « principale », mais communicativement ne servant qu'à focaliser la proposition « complétive » qu'elle introduit), ainsi que par deux autres syntagmes se trouvant en tête de phrase, que l'on peut qualifier de « thématiques ». Bien évidemment, l'emploi de l'article serait possible dans ce contexte (*Laurent est un excellent professeur*) mais aurait pour effet de focaliser l'attention du lecteur sur l'attribut *excellent professeur* « séparément » du

¹⁷ <http://www.pianomajeur.net/forum/viewtopic.php?f=1&t=7641&start=40> (NB : Nous avons corrigé quelques fautes d'orthographe dans l'intervention du locuteur B.)

¹⁸ https://www.tripadvisor.fr/Hotel_Review-g2651535-d4318025-Reviews-or5-El_Ranchito_Surfcamp-Los_Santos_Province.html#REVIEWS

¹⁹ On peut faire le lien, dans ce cas, avec ce que les linguistes analysant les « structures informationnelles » appellent « all focus » (Vallduví, 1990) ou « sentence-focus » (Lambrecht, 1994).

reste de la proposition, en lui conférant ainsi un statut « spécial » au sein de l'énonciation, ce qui ne serait pas cohérent avec le but communicatif de cette énonciation, tel que nous l'avons décrit plus haut.

Au vu de ces exemples et de leurs analyses, il nous semble pertinent de proposer une modification à la règle formulée par Henning Nølke, dans la mesure où elle implique que quelque chose est toujours focalisé au sein d'un SN avec un adjectif : ou bien le SN entier (ce qui peut être le cas indifféremment de la position de l'adjectif) ou bien le nom seul (en cas d'antéposition de l'adjectif) ou bien l'adjectif seul (en cas de postposition de l'adjectif). Or, selon notre analyse des exemples (4), (11), (12) et (13), un nom (attribut) accompagné d'un adjectif peut ne pas être focalisé.

Ainsi, on pourrait simplement parler de possibilité de focaliser un adjectif séparément de son substantif via la postposition, en ajoutant que, dans ce cas, puisque l'adjectif est focalisé, le SN dont il fait partie l'est forcément aussi (alors que cela peut ne pas être le cas avec un adjectif antéposé), d'où l'emploi de l'article (ex. *X est un médecin excellent* ; *Y est une musicienne brillante*). En effet, on s'aperçoit qu'il est difficile voire impossible de se passer de l'article dans le cas d'un SN-attribut avec un adjectif (mobile) postposé, tel que : ?? *X est médecin excellent* ou ?? *Y est musicienne brillante*. L'ajout de la précision sur la nature mobile de l'adjectif s'avère nécessaire afin d'exclure de cette analyse les adjectifs qui, postposés, forment avec le nom une unité terminologique (ou un « bloc signifiant »), comme dans *directeur financier* ou *menteur pathologique*. En effet, un tel attribut, où l'adjectif n'est pas focalisé séparément du nom, peut ne pas être focalisé et apparaître donc sans article, comme en témoigne l'exemple suivant.

- (14) J'ai fini par le calmer et lui faire prendre conscience qu'il a un gros problème de personnalité, qu'il est menteur pathologique et qu'il faut qu'il se soigne et qu'il se fasse aider.²⁰

Conclusion

Les travaux de Henning Nølke ont permis de montrer un grand potentiel explicatif de la notion de focalisation dans l'analyse linguistique, notamment concernant différentes formes syntaxiques et lexicales de la langue française. L'invitation à participer à ce volume en hommage à Henning Nølke m'a donné l'occasion de revenir sur son analyse de la position de l'adjectif en français, en essayant de l'articuler avec mes propres analyses portant sur les articles. Cette articulation, qui n'a été ici effectuée que sur un type particulier de contextes – constructions attributives (avec sujet humain) – permet d'esquisser la façon dont différents choix de forme linguistique, en particulier concernant les adjectifs et les déterminants, interagissent pour construire l'orientation attentionnelle des énoncés, et donc pour construire leur sens.

²⁰ http://forum.doctissimo.fr/psychologie/amour/rupture-relation-sujet_203720_1.htm

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1977). « Deux *mais* en français ? ». *Lingua*, 43, 23-40.
- AURIEL, A. (2011). *Le rôle de l'adjectif dans la construction du référent*, mémoire de Master 2 de Sciences du langage, sous la direction de L. Lebas-Fraczak, Université de Clermont-Ferrand II.
- DELBECQUE, N. (éd.) (2006). *Linguistique cognitive, Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot (2^e édition).
- DOUAY, C. (2000). *Éléments pour une théorie de l'interlocution. Un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DUCROT, O. (1972). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. (1995). « Les modificateurs déréalisants ». *Journal of pragmatics*, 24, 145-165.
- GARDINER, A. H. (1989). *Langage et acte de langage, Aux sources de la pragmatique*, Presses Universitaires de Lille. (Traduction par C. Douay, œuvre originale paru en 1932.)
- JACQUES, F. (1985). *L'espace logique de l'interlocution, Dialogiques II*, Paris, PUF.
- KLEIBER, G. (2003). Indéfini, partitif et adjectif : du nouveau. La lecture individualisante. *Langages*, 151, 9-28.
- KUPFERMAN, L. (2000). « L'occurrence de Un devant les N massifs modifiés : pourquoi donc ? ». In P.-A. Buvet, D. Le Pasant & M. Matthieu-Colas, *Lexique, Syntaxe et Sémantique. Mélanges offerts à Gaston Gross pour son 60^e anniversaire*, Numéro Spécial Hors-Série BULAG, Besançon, Centre Lucien Tesnière, 211-230.
- LAMBRECHT, K. (1994). *Information structure and sentence form*, Cambridge (Mas), Cambridge University Press.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2009). « Description "communicative" des déterminants français en vue de la didactisation ». *Cahiers de l'Acedle*, vol. 6, n^o 2, <http://acedle.org/spip.php?rubrique113>.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2011). « Cas d'absence d'article en français : difficultés des apprenants et proposition d'une analyse unifiée ». *Studia Romanica Posnaniensis XXXVIII/2, Didactique intégrée des langues étrangères* (éd. K. Karpińska-Szaj), Poznań (Pologne), Wyd. Naukowe UAM, 19-34 (<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00749285>).
- LEBAS-FRACZAK, L. (2012). « Aborder les formes linguistiques par la dimension sociale du langage : le cas des articles en français ». *Macabéa – Revista Eletrônica do Netlli*, 2-1, 58-76, <http://periodicos.urca.br/ojs/index.php/MacREN/article/view/386/298>.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2015). *Pour une grammaire interlocutive*, Synthèse d'HDR, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2017). « Présence / absence d'article devant un nom-attribut : analyse en termes de focalisation ». Actes du colloque de l'AFLS (Association for French Language Studies), *Langue française mise en relief : aspects grammaticaux et discursifs*, Perpignan, 6-8 juin 2013, 109-120.
- NØLKE, H. (1996). « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité ». *Langue Française* 111, 38-58.
- NØLKE, H. (2001). *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Editions Kimé.
- NØLKE, H. (2006). « La focalisation : une approche énonciative ». In H. Włodarczyk (éd.), *La focalisation dans les langues*, Paris, L'Harmattan, 59-80.
- ROMERO, C. (2007). « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage ». *Travaux de Linguistique*, 54, 57-68 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00166172>).
- VALLDUVÍ, E. (1990). *The Informational Component*, Ph.D. dissertation, University of Pennsylvania.